



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

résistants

Question écrite n° 26126

Texte de la question

M. Léonce Deprez ayant noté l'intérêt des propositions de l'Union fédérale des associations françaises d'anciens combattants, victimes de guerre et des Jeunesses de l'union fédérale, réunie en assemblée générale les 2 et 3 juillet 2003, demande à M. le secrétaire d'État aux anciens combattants la suite réservée à la proposition tendant à la mise en oeuvre d'une recherche historique à l'égard de l'importance primordiale qu'ont eu les parachutages alliés pour l'armement de la Résistance française. Il apparaît souhaitable que la commission historique du secrétariat d'État aux anciens combattants procède à la recherche, tant en Angleterre qu'en France à cet égard avant une publication dans l'opuscule mensuel Les Chemins de la mémoire.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'État aux anciens combattants tient à préciser que le caractère crucial de l'aide apportée par les parachutages alliés à la Résistance n'est effectivement pas à démontrer. Les témoignages des Résistants et de ceux qui les aidaient, pris en compte par les historiens de cette période, en ont démontré l'importance capitale. S'agissant des recherches historiques, il appartient aux historiens de les conduire. Le secrétaire d'État et ses services ne manqueront pas, le cas échéant, d'envisager d'apporter tout le soutien possible à ces travaux.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26126

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 octobre 2003, page 7749

Réponse publiée le : 17 février 2004, page 1206